

2600
2 600 personnes
accueillies

1662
1 662 salariés

2012

Rapport financier
& Bilan social

61 établissements
& services



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org
Site : www.fondation-amisdelatelier.org

Rapport financier

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

I • FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale de l'Association Les Amis de l'Atelier du 14 novembre 2008 avait approuvé la création de la Fondation des Amis de l'Atelier et le transfert du patrimoine de l'Association ainsi que le transfert de gestion à la Fondation des Amis de l'Atelier. Le décret du 1^{er} ministre du 3 février 2011 a reconnu d'utilité publique la Fondation des Amis de l'Atelier.

L'Association Les Amis de la Fondation a fait donation de l'intégralité des éléments d'actifs composant son patrimoine au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier, à charge pour la Fondation des Amis de l'Atelier d'assumer l'intégralité du passif composant le patrimoine de l'Association Les Amis de la Fondation, tels que ces éléments actifs tant que passifs existaient au 28 février 2011, et avec les résultats des opérations actives et passives effectuées par Les Amis de la Fondation depuis le 1^{er} mars 2011 jusqu'à la date de l'acte de donation avec charges.

L'ensemble de ces donations ont été évaluées à 21 796 027,00 €, montant porté dans les fonds associatifs sans droit de reprise, au passif du bilan de la Fondation. La totalité de l'activité et des contrats de gestion de l'Association a également été transmise à la Fondation avec effet rétroactif au 1^{er} mars 2011.

Les comptes 2011 couvraient ainsi l'activité des établissements médico-sociaux du 1^{er} mars au 31 décembre 2011 (10 mois). L'exercice clos le 31/12/2012 est le premier exercice de 12 mois de la Fondation.

La Fondation est par ailleurs épaulée par des partenaires porteurs de l'immobilier, tels que les organismes HLM, qui construisent les établissements pour les mettre à sa disposition. C'est le cas en 2012 pour la Résidence Accueil de La Garenne-Colombes (92).

Créances et dettes non financières

Comparées à l'exercice précédent, les créances sur les clients, usagers et financeurs sont stables en valeur malgré l'augmentation de l'activité et baisse donc en valeur relative par rapport aux produits d'exploitation. Les autres créances diminuent significativement en raison de l'optimisation du remboursement de crédit de TVA.

Les autres dettes non financières évoluent conformément à l'évolution de l'activité.

La situation de trésorerie de la Fondation s'est significativement améliorée en passant de 9 312 284 € à fin 2011 à 23 702 526 € à fin 2012.

Fonds propres

Les fonds propres de la Fondation au 31 décembre 2012 s'élèvent à 61 558 989,68 €. Ils se sont accrus de 4 002 465,81 € par rapport à la situation du 31 décembre 2011. Le ratio dettes financières (hors trésorerie) sur fonds propres augmente légèrement en atteignant 0,98.

Emprunts et dettes financières

L'effort de construction et d'équipement s'est poursuivi au même rythme que l'année précédente. Les emprunts et dettes financières augmentent de 7 226 929 € par rapport à 2011. Les remboursements en capital s'élèvent à 2 243 401 €. Les charges financières s'élèvent à 1 470 998 € en légère baisse par rapport à l'année précédente ramenée sur 12 mois.

III • ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2013 verra l'ouverture du FAM de Villecresnes (94) et de la Résidence Accueil de Fontainebleau (77). La relocalisation de l'ESAT et du Foyer de Vie à Limoges (87) sera effective au 2^{ème} semestre 2013. Le litige avec les autorités de tarification ayant été résolu, la réhabilitation de l'IME de Roissy-en-Brie (77) a repris pour une livraison également au 2^{ème} semestre 2013. La Fondation s'attache, dans un environnement économique contraint, à maintenir la qualité des services rendus.

Prise de participation ou prise de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, notre Fondation n'a pas pris de participation significative ou de contrôle de filiales.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2012 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITE est de 203 071 €, et pour la SCI GAMBETTA de 10 506 €.

IV • CONCLUSIONS

Pour son premier exercice budgétaire de 12 mois, la Fondation a poursuivi les objectifs de l'Association Les Amis de la Fondation. Les activités ont continué de se développer notamment par l'ouverture de nouveaux établissements, tout en renforçant la structure du bilan par l'augmentation des fonds propres et par l'amélioration significative de la trésorerie.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

L'annexe aux comptes annuels de votre Fondation expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'arrêté de vos comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre Fondation décrites dans l'Annexe concernant notamment la détermination des provisions pour risques et charges ou tous autres éléments d'estimation significatifs des comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons en particulier apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

STRASBOURG, le 13 mai 2013

Le Commissaire aux Comptes
CABINET KREMER ET ASSOCIÉS

C. QUIRIN
J. KREMER



CABINET KREMER ET ASSOCIÉS

CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXERCICE COMPTABLE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COÛR D'APPEL DE COLMAR

LA FONDATION
DES AMIS DE L'ATELIER

Siège : 59, Boulevard de Strasbourg
75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les documents de synthèse présentent un total de Bilan de 142.415.498,17 € et un résultat bénéficiaire de 2.899.902,26 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Siège social : 1, quai Emile Zola - 75002 Paris - Adresse postale : BP 90028 - 67013 Strasbourg Cedex
Rég. 01 88 18 65 00 • Fax 01 88 18 97 17 • E-mail : cyprien@cabnet-kremer.fr
Bilan consolidé : 17 rue St Georges • 67500 Haguenau • Rég. 01 88 01 11 01 • Fax 01 88 91 68 21 • mail : jdupont@cabnet-kremer.fr
Société d'exercice de commissaires aux comptes au capital de 100 000 € - RCS Strasbourg B. 01 88 01 11 01 • 495 0070 • 4103 - Site Internet : www.cabnet-kremer.fr

BILAN AU 31.12.2012

ACTIF 2012	Brut	Amortissement	Net	RAPPEL 2011
ACTIF IMMOBILISÉ	144 759 236,10	50 285 507,39	94 473 728,71	94 382 934,03
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 008 378,45	1 491 067,13	517 311,32	312 630,56
Frais d'établissement	1 954 654,53	1 465 128,48	489 526,05	298 335,37
Autres immobilisations incorporelles	49 723,92	25 938,65	23 785,27	10 295,19
Immobilisations incorporelles en cours	4 000,00		4 000,00	4 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 568 858,36	48 787 427,26	88 781 431,10	88 905 316,76
Terrains et agencement de terrains	5 947 942,18	4 156,48	5 943 785,70	5 151 734,86
Constructions	90 558 176,53	24 995 526,11	65 562 650,42	62 465 709,42
Installation technique matériel et outillage	9 762 180,14	7 211 119,94	2 551 060,20	2 857 486,36
Autres immobilisations corporelles	26 466 901,79	16 576 624,73	9 890 277,06	10 020 511,01
Immobilisations corporelles en cours	4 833 657,72		4 833 657,72	8 409 875,11
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 181 999,29	7 013,00	5 174 986,29	5 164 986,71
Titres immobilisés	3 588 460,51		3 588 460,51	3 588 460,51
Prêts	1 155 748,56		1 155 748,56	1 153 921,48
Autres immobilisations financières	437 790,22	7 013,00	430 777,22	422 604,72
ACTIF CIRCULANT	48 930 114,66	988 345,20	47 941 769,46	35 148 896,94
STOCKS	335 804,92	38 515,06	297 289,86	371 597,98
Matières premières et fournitures	292 369,69	38 308,18	254 061,51	181 109,35
En cours de production	350,00		350,00	1 154,30
Produits intermédiaires et finis	43 085,23	206,88	42 878,35	189 334,33
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	90 036,82		90 036,82	124 746,22
CRÉANCES	24 477 641,90	949 830,14	23 527 811,76	25 057 439,58
Usagers et comptes rattachés	20 240 455,41	905 619,93	19 334 835,48	19 068 694,35
Autres créances	4 237 186,49	44 210,21	4 192 976,28	5 988 745,23
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	14 367 239,75		14 367 239,75	1 019 986,51
DISPONIBILITÉS	9 335 286,96		9 335 286,96	8 292 298,32
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	324 104,31		324 104,31	282 828,33
TOTAL ACTIF	193 689 350,76	51 273 852,59	142 415 498,17	129 531 830,97

PASSIF 2012			RAPPEL 2011
FONDS ASSOCIATIFS		61 558 989,68	57 556 523,87
FONDS PROPRES		49 576 609,21	46 933 829,91
Fonds associatifs sans droit de reprise	45 006 962,58		44 221 238,77
Réserves	7 257 980,93		5 734 620,42
Report à nouveau	- 3 376 235,63		- 249 550,03
Résultat	687 901,33		- 2 772 479,25
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		11 982 380,47	10 622 693,96
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Réserves avec droit de reprise			
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	3 846 429,30		1 744 758,41
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	2 212 000,93		3 270 825,15
Subventions d'équipement	2 116 979,14		1 646 793,12
Provisions réglementées	3 806 971,10		3 960 317,28
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2 363 539,49	2 325 453,04
Provisions pour risques	2 241 487,81		2 158 401,36
Provisions pour charges	122 051,68		167 051,68
FONDS DÉDIÉS		112 487,63	157 487,63
Sur subventions de fonctionnement	112 487,63		157 487,63
Fonds dédiés sur Fondation			
DETTES		78 380 481,37	69 492 366,43
EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		57 903 542,38	50 603 478,82
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES		2 443 653,48	2 516 787,78
REDEVABLES CRÉDITEURS		46 105,15	87 978,95
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		4 081 369,55	3 542 535,61
DETTES FISCALES ET SOCIALES		12 411 226,19	11 444 311,20
DETTES SUR IMMOBILISATIONS		972 614,54	794 184,30
AUTRES DETTES		324 555,34	263 899,44
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		197 414,74	239 190,33
TOTAL PASSIF		142 415 498,17	129 531 830,97

COMPTE DE RÉSULTAT 2012

CHARGES	2012	2012	Rappel 2011
Charges d'exploitation		107 138 186,21	86 269 975,57
Achats nets de marchandises	32 674,86		51 800,01
Achats nets de matières premières & fournitures	1 294 416,71		1 238 111,36
Achats nets d'autres approvisionnements	552 547,50		403 256,59
Achats prestations de services refacturées	425 404,60		335 768,18
Achats non stockés de matières premières et fournitures	5 455 575,62		3 997 604,62
Autres charges externes	19 941 313,60		16 564 222,04
Impôts taxes assimilés	4 572 919,93		3 462 348,94
Salaires et traitements	45 830 428,82		35 755 643,32
Charges sociales	20 470 696,66		15 954 297,83
Dotations aux amortissements / immo	7 255 985,38		5 856 275,56
Dotations aux amortissements des charges à répartir			
Provision sur actif circulant	242 867,65		990 686,56
Provisions pour litiges	280 485,00		257 000,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00
Provisions pour risques et charges	552 676,41		1 231 285,77
Autres charges	230 193,47		171 674,79
Charges financières		1 470 998,27	982 303,72
Intérêts et charges assimilés	1 470 998,27		982 303,72
Dotations aux provisions financières			
Charges exceptionnelles		747 420,30	2 118 794,28
Sur opérations de gestion	301 073,97		534 979,60
Sur exercice antérieur	206,050,26		91 609,46
Sur opérations en capital	178 277,96		54 911,01
Dotations aux amortissements dérogatoires			
Dotations aux amortissements réserve trésorerie	62 018,11		661 294,21
Dotations prov. réglementées/immobilisations			776 000,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées			25 000,00
TOTAL CHARGES		109 356 604,78	89 396 073,57
Excédent		2 899 902,26	498 345,90
dont résultat d'exploitation	3 693 313,59		2 999 669,81
dont résultat financier	- 1 335 346,27		- 973 349,12
dont résultat exceptionnel	496 934,94		- 1 718 974,79
dont résultat sur ressources affectées	45 000,00		191 000,00
PRODUITS 2012	2012	2012	Rappel 2011
Produits d'exploitation		110 831 499,80	89 269 645,38
Ventes de marchandises	35 376,81		54 453,96
Production vendue	2 103 859,43		1 616 314,35
Prestations de services	11 606 788,22		11 910 939,36
Production stockée	- 1 341,49		94 927,88
Production immobilisée	23 977,62		91 002,74
Dotations et produits de tarification	85 589 777,76		67 288 612,01
Subventions d'exploitation	1 445 448,56		1 105 010,30
Reprise sur provision transfert de charges	1 624 156,21		478 633,67
Transferts de charges	635 538,62		259 405,69
Autres produits	7 767 918,06		6 370 345,42
Produits financiers		135 652,00	8 954,60
Escomptes obtenus et autres produits financiers	135 652,00		8 813,69
Reprises sur provisions			
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement			140,91
Produits exceptionnels		1 244 355,24	399 819,49
Sur opération de gestion	174 155,06		141 755,54
Sur exercice antérieur	315 859,04		
Sur opération en capital	538 976,85		100 207,24
Reprises sur provisions	215 364,29		157 856,71
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		45 000,00	216 000,00
TOTAL PRODUITS		112 256 507,04	89 894 419,47
Excédent		2 899 902,26	498 345,90
dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs		2 212 000,93	3 270 825,15

ANNEXE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de **142 415 498,17 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de comptes, dont le total est de **112 256 507,04 €** et dégagant un excédent de **2 899 902,26 €**.

L'exercice couvre la période du 01/01/2012 au 31/12/2012. Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Faits caractéristiques de l'exercice

L'Assemblée générale de l'Association Les Amis de l'Atelier du 14 novembre 2008 avait approuvé la création de la Fondation des Amis de l'Atelier et le transfert du patrimoine de l'Association ainsi que le transfert de gestion à la Fondation des Amis de l'Atelier. Le décret du 1^{er} ministre du 3 février 2011 a reconnu d'utilité publique la Fondation des Amis de l'Atelier.

L'Association Les Amis de la Fondation a fait donation de l'intégralité des éléments d'actifs composant son patrimoine au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier, à charge pour la Fondation des Amis de l'Atelier d'assumer l'intégralité du passif composant le patrimoine de l'Association Les Amis de la Fondation, tels que ces éléments actifs tant que passifs existaient au 28 février 2011, et avec les résultats des opérations actives et passives effectuées par Les Amis de la Fondation depuis le 1^{er} mars 2011 jusqu'à la date de l'acte de donation avec charges.

L'ensemble de ces donations ont été évaluées à **21 796 027,00 €**, montant porté dans les fonds associatifs sans droit de reprise, au passif du bilan de la Fondation. La totalité de l'activité et des contrats de gestion de l'Association a également été transmise à la Fondation avec effet rétroactif au 1^{er} mars 2011. Les comptes 2011 couvraient ainsi l'activité des établissements médico-sociaux du 1^{er} mars au 31 décembre 2011 (10 mois).

II - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

S'agissant du 2^e exercice social de la Fondation, les charges et les produits ne représentent que 10 mois d'activité en N-1.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement n° 99.01 du CRC du 16 février 1999,
- le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif (M22),
- le règlement du CRC n° 2000-06 et n°2004-06 relatif à la réécriture du Plan comptable général 2005,
- l'avis du CNC n°2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du C.A.S.F. appliquant l'instruction budgétaire comptable M22 ainsi qu'aux fondations et associations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements 99-01 et 99-03 du C.R.C.

La méthode de base retenue, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée de vie prévue sur une période comprise :

- Constructions de 20 à 50 ans
- Agencements et aménagements de 7 à 30 ans
- Matériels et outillages industriels de 5 à 7 ans
- Matériels de bureau et informatiques de 3 à 5 ans
- Mobilier de 5 à 10 ans
- Matériel de transport d'exploitation de 3 à 5 ans

Les durées d'amortissement des constructions ont été déterminées par composants en référence à leur durée de vie estimative, et sont donc en conformité avec la réglementation sur les actifs (règlement CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002).

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

En application de l'instruction M22,

- Le compte « provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement » est alimenté par une dotation aux provisions autorisée par l'autorité de tarification. Cette provision peut être reprise et le résultat correspondant peut être affecté en excédents affectés à l'investissement si ce besoin en fonds de roulement est suffisamment couvert.

- Le compte « provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations » est doté par les allocations anticipées destinées à compenser des charges d'amortissement et des frais financiers liés à la réalisation d'investissements à venir.

Cette provision est reprise au fur et à mesure des charges d'amortissement et des frais financiers constatés.

- Le compte « amortissements dérogatoires » enregistre l'excédent d'amortissement accordé par l'autorité de tarification par rapport à l'amortissement comptable selon la durée d'utilisation.

Cet amortissement dérogatoire est repris lorsque l'amortissement comptable sera supérieur à l'amortissement annuel accordé par l'autorité de tarification.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges sont conformément au règlement CRC 2000-06, évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire.

III • INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Affectation des résultats

La quote-part du résultat de l'exercice relative à la gestion des établissements et services sous contrôle d'une autorité publique, soit en global un excédent de résultat de **2 212 000,93 €**, fera l'objet d'une affectation de la part de ces autorités. Les excédents seront susceptibles de venir en diminution des prix de journées ou des dotations globales de l'exercice 2014. Quant aux pertes, elles seront susceptibles de s'imputer sur des excédents antérieurs ou d'augmenter les prix de journée ou les dotations globales de l'exercice 2014.

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

En application de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, les organismes faisant appel à la générosité du public sont tenus d'établir un compte annuel des ressources collectées auprès du public.

Le tableau retraçant le Compte d'emploi des ressources 2012 en annexe permet de présenter les ressources issues de l'appel à la générosité du public et l'utilisation qui en est faite.

IV • COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Droit individuel à la formation (DIF)

Le crédit d'heures de formation au 31/12/2012 pour notre association était de **97 016 heures**.

Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre de contrôle légal des comptes s'élève à **47 840 €**.

Engagement de départ à la retraite

Étant donné les caractéristiques de la population salariée et de la pyramide des âges, il a été décidé de donner une information chiffrée sur le montant des indemnités de départ à la retraite, uniquement pour les montants significatifs, c'est-à-dire pour les personnes dont la probabilité de quitter l'association est forte, soit les personnes en CDI ayant plus de 55 ans.

L'estimation, selon une méthode prospective, a été faite sur la base des hypothèses suivantes : départ à la retraite à 65 ans, taux d'actualisation : 2,5 %, taux de revalorisation : 2 %, taux de charge : 55 %. Ainsi, le calcul de l'indemnité de départ à la retraite, pour les 81 personnes concernées, se monte à **781 513 €**.

Variation des fonds associatifs et fonds dédiés

Variation des fonds associatifs	Solde début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin d'exercice
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	44 221 238,77	785 723,81		45 006 962,58
Fonds associatif				
Fonds investissement atelier				
Apports sans droit de reprise	4 386 810,23			4 386 810,23
Legs et Donations	21 796 027,00	225 000,00		22 021 027,00
Subvent° d'investiss. affectées à des biens renouvelables	18 038 401,54	560 723,81		18 599 125,35
Réserves	5 734 620,42	1 590 409,50	67 048,99	7 257 980,93
Réserves pour vacances et impayés	58 061,63			58 061,63
Réserve affectée à l'investissement	3 334 920,31	635 657,39		3 970 577,70
Réserve de trésorerie	985 293,51	144 211,61		1 129 505,12
Réserve de compensation	853 165,33	660 777,28	52 423,87	1 461 518,74
Excédent affecté à l'amortissement	503 179,64	149 763,22	14 625,12	638 317,74
Report à nouveau	- 236 826,88	- 3 139 408,75		- 3 376 235,63
Dépenses refusées par l'autorité de tarification		- 366 929,50		- 366 929,50
Report à nouveau excédentaire	- 236 826,88	- 2 772 479,25		- 3 009 306,13
Résultat	- 2 772 479,25	687 901,33	- 2 772 479,25	687 901,33
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves avec droit de reprise				
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	1 732 035,26	3 211 400,36	1 097 006,32	3 846 429,30
Dépenses non opposables	- 12 723,15	- 59 424,79	- 11 627,92	- 60 520,02
Report à nouveau gestion contrôlée	1 744 758,41	3 270 825,15	1 108 634,24	3 906 949,32
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 270 825,15	2 212 000,93	3 270 825,15	2 212 000,93
Subventions d'équipement	1 646 793,12	540 000,00	69 813,98	2 116 979,14
Provisions réglementées	3 960 317,28	62 018,11	215 364,29	3 806 971,10
Réserve de trésorerie	2 218 055,95	62 018,11		2 280 074,06
Provision réglementée/investissement	929 096,47		102 587,05	826 509,42
Amortissement dérogatoire	813 164,86		112 777,24	700 387,62
TOTAL	57 556 523,87	5 950 045,29	1 947 579,48	61 558 989,68
Fonds dédiés				
Situations et mouvements	Solde en N-1	Dotations N	Utilisations en N	Reste à réaliser
Provision réglementée/investissement	157 487,63		45 000,00	112 487,63
Amortissement dérogatoire				
TOTAL	157 487,63		45 000,00	112 487,63

● Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
I. EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Établissements médico sociaux	106 062 157,15	
Achats nets de marchandises	32 674,86	
Achats nets de M.P. & fournitures	1 294 416,71	
Achats nets d'autres approvisionnements	552 547,50	
Achats prestations de services refacturées	425 404,60	
Achats non stockés de matériaux et fournitures	5 455 575,62	
Autres charges externes	19 941 313,60	
Impôts taxes assimilés	4 572 919,93	
Salaires et traitements	45 830 428,82	
Charges sociales	20 470 696,66	
Dotations aux amortissements / immobilier	7 255 985,38	
Autres charges	230 193,47	
2. Frais de recherche de fonds		26 430,72
3. Frais de fonctionnement		9 867,00
4. Autres charges	2 156 400,46	
Charges financières	1 470 998,27	
Autres	685 402,19	
TOTAL		36 297,72
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	108 218 557,61	
II. Dotations aux provisions	1 138 047,17	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées		
IV. Excédent de ressources de l'exercice		
V. TOTAL GÉNÉRAL	109 356 604,78	
VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VII. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VIII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		36 297,72

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Produits de la générosité du public		108 928,78
Dons manuels affectés collectés en France		
Dons manuels non affectés collectés en France		108 928,78
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés		
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés		
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. Autres fonds privés		
Mécénat d'entreprises		
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratifs		
3. Subventions et autres concours publics	87 035 226,32	
Produits de la tarification versés par les pouvoirs publics	85 589 777,76	
Subventions publiques (État et collectivités territoriales)	1 358 695,36	
Autres subventions	86 753,20	
4. Autres produits d'exploitation	22 172 117,27	
Prix de journée et tarifs versés par les usagers		
Ventes de marchandises	35 376,81	
Production vendue	2 103 859,43	
Prestations de services	11 606 788,22	
Production stockée	- 1 341,49	
Production immobilisée	23 977,62	
Autres	8 403 456,68	
5. Autres produits	1 164 642,95	
Produits financiers	135 652,00	
Autres	1 028 990,95	
I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	110 371 986,54	
II. Reprises de provisions	1 839 520,50	
III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	45 000,00	
IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V. Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI. TOTAL GÉNÉRAL	112 256 507,04	108 928,78
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		36 297,72
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		72 631,06

État des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions ou remboursements	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	1 556 009,78	375 321,01	8 614,92	31 938,66	1 954 654,53
Autre immobilisations incorporelles	70 311,71	20 166,00	40 753,79		49 723,92
Immobilisations en cours	4 000,00				4 000,00
Total	1 630 321,49	395 487,01	49 368,71		2 008 378,45
Terrains	5 152 890,94	13 387,59	28 936,35	810 600,00	5 947 942,18
Constructions	84 129 911,20	473 762,97	263 348,83	6 217 851,19	90 558 176,53
Matériel et outillage	9 438 435,73	619 622,85	296 968,44	1 090,00	9 762 180,14
Installations	10 609 066,83	942 905,57	132 425,26	146 045,40	11 565 592,54
Matériel transport	5 900 737,87	765 851,47	322 735,88	32 189,00	6 376 042,46
Matériel de bureau	743 144,10	74 929,83	30 603,91		787 470,02
Matériel informatique	2 919 135,61	242 673,96	138 082,15	11 783,64	3 035 511,06
Mobilier	4 608 487,43	258 459,49	217 010,44	52 349,23	4 702 285,71
Immobilisations en cours	8 409 875,11	3 746 618,20	18 988,47	- 7 303 847,12	4 833 657,72
Total	131 911 684,82	7 138 211,93	1 449 099,73	0,00	137 568 858,36
Titres immobilisés	3 588 460,51				3 588 460,51
Prêt	1 153 921,48	160 669,00	158 841,92		1 155 748,56
Autres immobilisations financières	429 617,72	9 410,55	1 238,05		437 790,22
Total	5 171 999,71	170 079,55	160 079,97	0,00	5 181 999,29
TOTAL GÉNÉRAL	138 714 006,02	7 703 778,49	1 658 548,41	0,00	144 759 236,10

État des amortissements

Amortissements	Amortissements cumul début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements cumul fin exercice
Frais d'établissement	1 257 674,41	216 068,99	8 614,92		1 465 128,48
Autres immobilisations incorporelles	60 016,52	6 675,92	40 753,79		25 938,65
Total incorporel	1 317 690,93	222 744,91	49 368,71		1 491 067,13
Aménagement des terrains	1 156,08	3 000,40			4 156,48
Constructions	21 664 201,78	3 482 494,20	151 169,87		24 995 526,11
Matériel et outillage	6 580 949,37	922 118,14	291 947,57		7 211 119,94
Installations	5 195 622,52	1 061 874,84	132 425,26		6 125 072,10
Matériel transport	4 028 252,99	679 984,94	298 941,14		4 409 296,79
Matériel de bureau	384 812,38	92 536,16	30 603,91		446 744,63
Matériel informatique	2 160 214,87	398 193,86	138 082,15		2 420 326,58
Mobilier	2 991 158,07	392 689,96	208 663,40		3 175 184,63
Total corporel	43 006 368,06	7 032 892,50	1 251 833,30		48 787 427,26
Autres immobilisations financières	7 013,00				7 013,00
Total financier	7 013,00				7 013,00
TOTAL GÉNÉRAL	44 331 071,99	7 255 637,41	1 301 202,01		50 285 507,39

Produits et avoirs à recevoir

Intitulé	TTC
Fournisseur - avance acompte et avoir à recevoir	90 036,82
Clients factures à établir	4 041 100,85
Personnel produits à recevoir	21,24
Organismes sociaux produits à recevoir	
État : produits à recevoir	17 478,00
Divers produits à recevoir	473 525,02
Intérêts courus à recevoir	6 684,56
Crédits bancaires à recevoir	
TOTAL	4 628 846,49

Charges à payer et avoirs à établir

Intitulé	TTC
Intérêts courus sur emprunts bancaires	926 494,70
Intérêts courus sur autres emprunts	
Fournisseurs factures non parvenues	1 352 184,45
Client avoir à établir	46 105,15
Personnel congés payés	4 110 243,10
Personnel charges à payer	
Organismes sociaux : charges congés payés	2 190 614,33
Organismes sociaux charges à payer	
État impôts et taxes à payer	136 517,90
Divers charges à payer	17 771,05
Intérêts courus sur découvert	1 202,06
TOTAL	8 781 132,74

État des provisions

Provisions	Début exercice	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Virement Poste à poste	Fin exercice
RÉGLEMENTÉES					
Subvention équipement	1 646 793,12	540 000,00	69 813,98		2 116 979,14
Pour fonds de roulement	2 218 055,95	62 018,11			2 280 074,06
Autres provisions réglementées	929 096,47		102 587,05		826 509,42
Amortissements dérogatoires	813 164,86		112 777,24		700 387,62
Total provisions réglementées	5 607 110,40	602 018,11	285 178,27		5 923 950,24
POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges	458 383,29	280 485,00	194 900,00		543 968,29
Pour garanties données clients					
Pour salaires et retraite	40 546,94				40 546,94
Pour délocalisation					
Pour grosses réparations	126 504,74		45 000,00		81 504,74
Pour charges sur congés payés					
Autres provisions pour risques & charges	1 700 018,07	552 676,41	555 174,96		1 697 519,52
Total provisions risques & charges	2 325 453,04	833 161,41	795 074,96		2 363 539,49
FONDS DÉDIÉS					
Sur Subvention de Fonctionnement	157 487,63		45 000,00		112 487,63
Total Fonds dédiés	157 487,63		45 000,00		112 487,63
POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	60 023,17	11 745,74	33 253,85		38 515,06
Sur comptes clients financeurs	1 382 330,22	201 775,77	788 358,10		795 747,89
Sur comptes clients commerciaux	87 995,10	29 346,14	7 469,30		109 872,04
Autres provisions pour dépréciation	44 210,21				44 210,21
Total provisions pour dépréciation	1 574 558,70	242 867,65	829 081,25		988 345,20
TOTAL GÉNÉRAL	9 507 122,14	1 678 047,17	1 909 334,48		9 275 834,93

État des créances

États des créances	Montant brut	Un an au +	Plus un an
Titres immobilisés	3 588 460,51		3 588 460,51
Prêts	1 155 748,46	3 841,92	1 151 906,54
Autres immobilisations financières	437 790,22	437 790,22	
Clients douteux ou litigieux	839 203,17	839 203,17	
Autres créances commerciales	1 561 577,93	1 561 577,93	
Créances parents et locataires	708 456,83	708 456,83	
Avoir à recevoir	90 036,82	90 036,82	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :	19 131 461,39	19 131 461,39	
Impôts sur les bénéficiaires			
T.V.A	117 099,89	117 099,89	
Subventions	1 883 144,02	1 883 144,02	
Clients organismes financeurs (prix de journée)	17 131 217,48	17 131 217,48	
Groupe et associés	1 511 578,79	1 511 578,79	
Débiteurs divers	725 363,79	725 363,79	
Charges constatées d'avance	324 104,31	324 104,31	
TOTAL GÉNÉRAL	30 073 782,22	25 333 415,17	1 151 906,54
Montant des prêts accordés dans l'exercice	160 669,00		
Remboursements des prêts dans l'exercice	158 841,92		
Prêts et avances consentis aux associés			

État des dettes

État des dettes	Montant brut	Un an au +	Plus un an 5 ans au +	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes 2 ans max.	122 568,42	122 568,42		
Auprès Ets crédits plus 2 ans	57 780 973,96	3 454 591,46	9 485 760,22	44 840 622,28
Emprunts dettes financières divers	2 443 653,48	88 090,71	349 744,87	2 005 817,90
Avances sur prix de journée				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 081 369,55	4 081 369,55		
Personnel et comptes rattachés	3 985 303,01	3 985 303,01		
Sécurité sociale autres org. soc.	7 079 397,21	7 079 397,21		
Etat, autres collectivités publiques	1 346 525,97	1 346 525,97		
Collectivités Publiques	930 597,43	930 597,43		
T.V.A	20 302,72	20 302,72		
Autres impôts et taxes	395 625,82	395 625,82		
Dettes sur immob. & comptes rattachés	972 614,54	972 614,54		
Groupe et associés	1 070,10	1 070,10		
Autres dettes	323 485,24	323 485,24		
Redevables créditeurs	46 105,15	46 105,15		
Produits constatés d'avance	197 414,74	197 414,74		
TOTAL GÉNÉRAL	78 380 481,37	21 698 536,10	9 835 505,09	46 846 440,18
Emprunts souscrits dans l'exercice				
Emprunts remboursés dans l'exercice				
Emprunts, dettes auprès associés				

Frais d'établissement

	Valeurs brutes	Cumul amortissements	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
FRAIS DE CONSTITUTION				
Frais de premier établissement				20 %
Frais de premier étab. ESAT Vulaines	11 653,25	11 653,25		100 %
Frais de premier étab. ESAT Mazet	87 033,62			
Frais de premier étab. CITL Vulaines	2 614,75	2 614,75		100 %
Frais de premier étab. CAJ St-Just-le-Martel				100 %
Frais de premier étab. CAJ Orsay	78 129,11	78 129,11		20 %
Frais de premier étab. Foyer Villecresnes	2 359,74		2 359,74	100 %
Frais de premier étab. Foyer Combs-la-Ville	126 628,70	126 628,70		20 %
Frais de premier étab. Foyer Villemer	202 800,45	40 448,96	162 351,49	20 %
Frais de premier étab. Foyer Morsang	97 343,24	97 343,24		20 %
Frais de premier étab. Foyer Les Lierres	216 308,58	39 450,12	176 858,46	20 %
Frais de premier étab. Maison Relais Clamart	51 529,46	41 223,56	10 305,90	20 %
Frais de premier étab. Résidence Vitry	4 675,93	2 518,00	2 157,93	20 %
Frais de premier étab. MAS de Châtillon	437 609,10	437 609,10		100 %
Frais de premier étab. MAS de Neuilly-Plaisance	426 986,41	426 986,41		100 %
Frais de premier étab. FAM Temps des Amis	9 278,59	9 278,59		100 %
Frais de premier étab. Résidence Relais Clamart	4 107,95	2 087,60	2 020,35	20 %
Frais de premier étab. Résidence Plessis	9 634,21	8 831,36	802,85	20 %
Frais de premier étab. SAMSAH Chevilly-Larue	26 840,85	17 575,51	9 265,34	20 %
Frais de premier étab. SAVS L'Hay-les-Roses	22 376,00	22 376,00		20 %
Frais de premier étab. SAVS Clamart	54 359,99	54 359,99		20 %
Frais de premier étab. SAMSAH Fontainebleau	23 308,37	23 308,37		100 %
Frais de premier étab. SAMSAH Villecresnes	59 076,23	22 705,86	36 370,37	20 %
TOTAL	1 954 654,53	1 465 128,48	402 492,43	

Produits et charges constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	324 104,31	197 414,74
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	324 104,31	197 414,74

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	Néant
Engagements de départ à la retraite	781 513,89
Autres engagements donnés	Néant
TOTAL	781 513,89

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties sur constructions	
Avals, cautions et garanties sur emprunts	13 783 112,40
Autres avals, cautions et garanties reçues	48 456 284,68
TOTAL	62 239 397,08

Rémunérations des dirigeants

	Montant
Rémunérations allouées aux membres	737 888,53
des organes d'administration	
des organes de direction (somme des 10 plus importants salaires)	
des organes de surveillance	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 360 701,37
Emprunts et dettes financières divers	1 422 411,03
TOTAL	13 783 112,40

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part détenue	Résultat dernier exercice
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations			
Participations détenues à plus de 50 %			
S.C.I. ÉGALITÉ	5 337 289,60	99,99 %	203 071,49
S.C.I. GAMBETTA	95 046,88	99,50 %	10 506,27
Participations détenues entre 10 à 50 %			

Bilan social

● Effectifs présents au 31 décembre de l'année, par type de contrat

	CDI	CDD	Contrat Professionnel	Apprentissage	Autres contrats aidés	Total
31.12.2007	897	82	34	14	29	1 056
31.12.2008	1 109	93	40	17	5	1 264
31.12.2009	1 182	127	28	20	3	1 360
31.12.2010	1 294	145	22	21	4	1 486
31.12.2011	1 364	143	25	20	4	1 556
31.12.2012	1 477	142	26	11	6	1 662

Les effectifs progressent de nouveau entre 2011 et 2012 de + 6,81 %.

● Effectifs au 31 décembre 2012, par groupe d'emploi

Famille	Femmes	Hommes	Total	Taux
Administratifs	138	43	181	10,89 %
Éducatifs	681	253	934	56,20 %
Entreprise Adaptée	3	6	9	0,54 %
Médical et paramédical	257	49	306	18,41 %
Services généraux	129	103	232	13,96 %
Total	1 208	454	1 662	100 %

Les chiffres sont exprimés en personnes physiques, présentes au 31 décembre 2012. Ils ne sont pas proratisés pour tenir compte des salariés à temps partiel. Les éducatifs représentent naturellement la part la plus importante des effectifs.

À noter que le personnel féminin est stable en passant de 72,21 % en 2010 à 72,68 % en 2012.

● Ancienneté au 31 décembre 2012- par sexe

Ancienneté	Femmes	Hommes	Total	Taux
Moins de 1 an	302	107	409	24,61 %
De 1 à 2 ans	277	97	374	22,50 %
De 3 à 5 ans	321	92	413	24,85 %
De 6 à 8 ans	117	64	181	10,89 %
Plus de 8 ans	191	94	285	17,15 %
Total	1 208	454	1 662	100 %

47 % de l'effectif a moins de 2 ans d'ancienneté au sein de la Fondation.

● Pyramide des âges au 31 décembre 2012 par statut

Âges	OETAM	Cadres	Total	Taux
Moins de 25 ans	170	1	171	10,29 %
De 26 à 35 ans	474	43	517	31,11 %
De 36 à 45 ans	359	69	428	25,75 %
De 46 à 55 ans	328	59	387	23,29 %
De 56 à 60 ans	105	15	120	7,22 %
Plus de 60 ans	30	9	39	2,35 %
Total	1 466	196	1 662	100 %

L'âge moyen est de 39 ans pour les femmes et de 42 ans pour les hommes. Environ 67 % des salariés ont moins de 45 ans.

● Personnels en attente ou en cours de formation diplômante

Ancienneté	Total	Ancienneté	Total	Ancienneté	Total
31.12.2004	129	31.12.2007	61	31.12.2010	22
31.12.2005	89	31.12.2008	43	31.12.2011	20
31.12.2006	80	31.12.2009	35	31.12.2012	25

La part des salariés occupant des fonctions éducatives, mais sans en détenir le diplôme reste faible. Ils représentaient 10,39 % en 2005 pour atteindre 1,5 % en 2012.

● Diplômes obtenus sur l'année 2012, tous dispositifs confondus

Plan de formation, Professionnalisation, Apprentissage, Congés Individuels de Formation

Éducation Nationale	Diplômes	2010	2011	2012
Niveau V	DEAMP / DEAVS / DEAS	21	15	19
	CAP	1		
Niveau IV	DEME	4	6	7
	Bac pro ou équivalent		1	
	CQFMA	2	1	
Niveau III	DEETS	1		
	DEES	8	12	5
	DUT / BTS	2	3	2
Niveau II	CAFERUIS	2	5	2
	Licence	2		2
	Master 1 ou équivalent	3	2	
Niveau I	CAFDES	6	1	3
	Master 2 ou équivalent	2	3	2
Total		54	49	42

● Accidents du travail et de trajet suivis d'un arrêt de travail

2009 : 155
2010 : 155
2011 : 125
2012 : 143

● Réunions des CHSCT en 2012

21 réunions de CHSCT ont eu lieu en 2012 : sur ce point, il est à noter que la Fondation va au-delà de l'obligation légale, qui fixe 1 réunion de CHSCT par trimestre.

● Une démarche de prévention par la formation

Quelques exemples de formations « Santé et Sécurité » :

Formation en lien avec la violence (pathologies mentales, relation d'aide, gestion de crise, violence en institution...) : plus de 200 personnes formées sur le Plan de formation, principalement en MAS, IME et Foyers.

Formation « Manipulation de personnes » : une cinquantaine de personnes formées en MAS pour l'application des « bons gestes et postures ».

Formation en Hygiène, une dizaine de personnes formées sur les problématiques suivantes :

- HACCP
- Hygiène alimentaire
- Les bons gestes en ménage
- Le textile en blanchisserie
- etc.

Des formations ciblées sur les manutentions de personnes, les postures professionnelles et sur la violence : ces formations répondent aux problématiques principales des accidents du travail, liés principalement aux manutentions de personnes et à la violence.

● Des formations mutualisées

Habilitations électriques, sauveteurs secouristes du travail, premiers secours 1...

Pour répondre aux demandes des établissements, l'organisation de ces 3 formations a été centralisée et mutualisée en milieu d'année 2012.

Bien entendu, chaque établissement est libre ou non de « gérer » ces thèmes en toute autonomie. Ainsi, sur 2012, ont pu être formés par la mutualisation :

- Habilitation électrique : 12 personnes
- SST : 10 personnes
- PSC niveau 1 : 30 personnes

La démarche se poursuivra sur l'année 2013, car plusieurs groupes sont déjà prévus début 2013.





FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org
Site : www.fondation-amisdelatelier.org